

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°98 // JANVIER 2017



CADRE DE VIE // Deux projets de lotissement au Pellerin



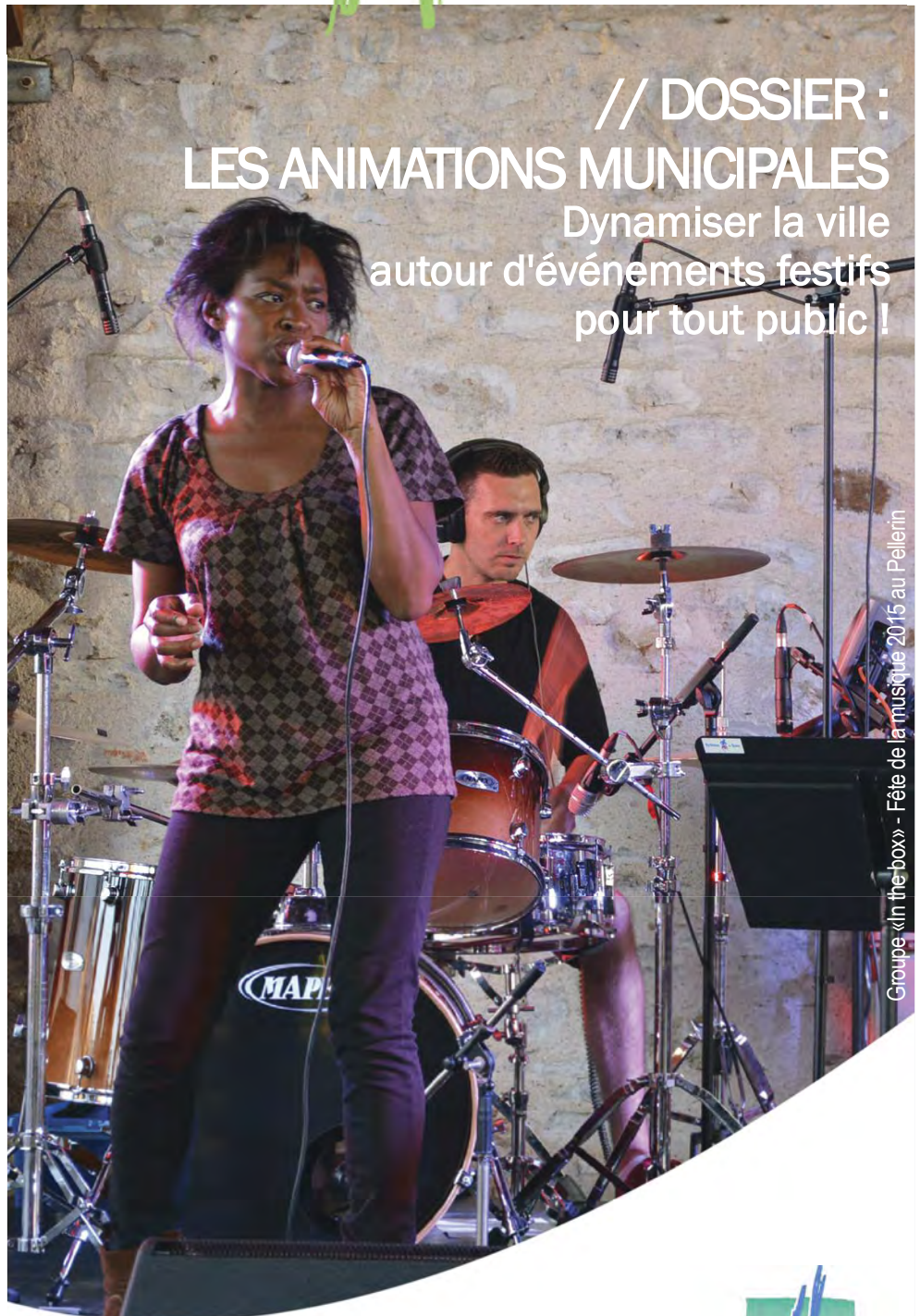
VIE LOCALE //
Le Pellerin : le film



SORTIES / LOISIRS //
Dans la guerre à 4 ans !



SOLIDARITÉ //
Le repas des aînés



// DOSSIER :
LES ANIMATIONS MUNICIPALES
Dynamiser la ville
autour d'événements festifs
pour tout public !

Groupe «In the box» - Fête de la musique 2015 au Pellerin

RETOUR EN IMAGES...



Le 5 novembre

Cap pour un grand voyage «De la Bretagne à la Norvège à bord de la Belle Poule» lors du **vernissage de l'exposition de Ramine**, dans le cadre du festival Les Celtomania.



Le 11 novembre

Plus de 120 Pellerinais se sont mobilisés lors de la récente **cérémonie commémorative du 11 novembre** pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. L'occasion également pour les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants de participer à leur première cérémonie officielle.



Le 12 novembre

Malgré les caprices de la météo, près de 20 de nouveaux habitants ont profité d'une visite de la ville à bord des véhicules rétros de l'association APVR lors de l'**accueil des nouveaux habitants**.



Le 12 novembre

Chants, danses et musiques bretonnes ont résonné à l'espace culturel René-Cassin lors du **spectacle folklorique de Saint-Yann**, dans le cadre du festival Les Celtomania



Le 17 novembre

Remise de médailles de la ville aux 3 sapeurs-pompiers ayant reçu cette année des distinctions pour acte de courage et de dévouement, à l'occasion de la célébration de **la Sainte-Barbe**



Les 15 et 25 novembre

Nombreux sont les riverains à être venus échanger avec les élus et le constructeur lors des **réunions de présentation des projets de lotissement sur le terrain Pierre Chanson et sur la partie ouest du Bois Tillac**. L'occasion pour la Municipalité de répondre en toute transparence aux questions des habitants résidant à proximité.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





Le Pellerin, ville animée

Notre programme municipal proposait une large place à l'animation de notre communauté. La citoyenneté, le civisme et la solidarité se nourrissent des moments partagés entre concitoyens. Ces moments de rencontres et d'échanges sont nombreux au Pellerin. Cela commence au marché ou dans les associations.

D'autres moments permettent de dépasser les limites de son cercle de connaissances pour que chacun puisse s'enrichir de la rencontre de l'autre. L'esprit village se construit par le maintien de ce qui est satisfaisant et par de nouvelles initiatives. Toutes n'ont pas fonctionné comme nous l'espérions. Pour certaines, nous avons persévéré pour réussir (soirée Halloween) et d'autres ont été abandonnées puisque le concept même ne résonnait pas avec les attentes des habitants.

Nous avons soutenu, nous accompagnons et nous encourageons au mieux les initiatives propres à créer des occasions de rencontre.

Je ne vous cache pas avoir été quelquefois surpris que des animations ou des expositions de qualité ne rencontrent pas plus de public. Trop de fois, il nous a été répondu que l'information n'arrive pas dans chaque foyer pelleriniais. Pour améliorer notre communication, nous mettons en place de nouveaux moyens : panneaux d'affichage lumineux, site internet compatible avec les smartphones, une page Facebook...

Nous comptons sur vous pour remplir notre salle de spectacle en 2017.

Ce sera l'année des nouveaux équipements sportifs avec 600 m² d'extension à l'espace Cassin, le nouveau terrain de sports avec sa piste d'athlétisme et le terrain de foot5.

Ces événements, ces spectacles et ces animations ne pourraient réussir sans le partenariat que la Mairie entretient avec les associations. Au nom de toute l'équipe municipale, je remercie tous les bénévoles qui dans les secteurs du sport, de la solidarité, de la culture ou de la jeunesse œuvrent pour leurs associations sans compter, ni leur temps, ni leur énergie. Cette nouvelle année ne sera réussie qu'avec vous.

À chacun, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et pour 2017, bonheur et réussite à chaque Pelleriniais.

Benjamin Morival,
Maire

2 RETOUR EN IMAGES

**4 / 7 DOSSIER :
LES ANIMATIONS
MUNICIPALES**

8 LA LIBRE EXPRESSION
DES GROUPES

9 VIE LOCALE

10 / 11 CADRE DE VIE

12 / 13 SOLIDARITÉ

13 NANTES METROPOLE

14 HISTOIRE ET PATRIMOINE

15 SORTIES / LOISIRS

16 LE PELLERIN ET
SES HABITANTS

17 VIE ÉCONOMIQUE

18 INFOS PRATIQUES

19 AGENDA

JOURNAL MUNICIPAL

**Pour une publication dans le
prochain journal municipal
«Les Nouvelles du Pellerin»**
(distribution les 6 et 7 mars)

Merci d'en faire la demande
avant le lundi 9 janvier 2017
au service communication
de la ville à l'adresse
info@ville-lepellerin.fr.

**En cas de non distribution ou si
vous souhaitez recevoir votre
journal municipal
en version électronique**

merci de vous adresser aussi au
service communication de la ville.



DOSSIER /// LES ANIMATIONS MUNICIPALES

Dynamiser la ville autour d'événements festifs pour tout public !

Avec le souhait de fédérer tous les publics autour d'événements conviviaux et de faire du Pellerin une ville animée, la Municipalité et son service Animation, Culture et Sports (ACS) travaillent au quotidien à développer l'offre de sorties et de loisirs au Pellerin. Ces deux dernières années, de nouveaux événements municipaux pérennes ont vu le jour et complètent l'offre existante tout en ciblant de nouveaux publics. D'autres projets sont d'ores et déjà en cours de préparation pour 2017.

// AU PROGRAMME DU MANDAT

Pour ce mandat, l'équipe municipale s'est fixée plusieurs objectifs en termes d'animations culturelles et de loisirs.

- Le retour des fêtes populaires (ex : fête nationale)
- L'ouverture de l'église aux concerts avec l'accord du Conseil paroissial (Inauguration, chorales, musique classique, etc.)
- Dynamiser l'offre culturelle locale (nouveaux spectacles et promotion des artistes locaux)
- L'aménagement de la salle Cassin pour améliorer la qualité acoustique et accroître sa polyvalence
- La promotion des associations ayant des activités artistiques et créatives.

Dès que cela est possible, des passerelles sont créées vers de nouveaux publics tels que la jeunesse et les personnes âgées et vers le patrimoine local que la Ville souhaite valoriser.



Parole d'élus

« Nous souhaitons faire du Pellerin une ville dynamique culturellement, en proposant un panel varié d'événements festifs et de spectacles de qualité pour tous les publics ».

Nicolas Lécureuil,

Adjoint au Maire, délégué au sport, aux associations et aux animations municipales

// LE RETOUR DES FÊTES POPULAIRES

Qu'elles soient nationales ou traditionnelles, les fêtes populaires sont des vecteurs de convivialité tout en mettant à l'honneur notre identité, notre culture et notre histoire. Appuyant ces principes d'appartenance, la Municipalité a souhaité proposer de nouveaux temps forts à l'agenda des sorties pellerinaises.

Dorénavant, la traditionnelle fête de la musique (gérée par la Ville) et le marché de Noël (organisé par le Comité de Noël) sont complétés par une chasse aux œufs de Pâques, un bal populaire du 13 juillet et une soirée Halloween à la Toussaint.



► Le bal du 13 juillet

Au Pellerin, la Municipalité a mis en place un bal populaire pour célébrer et commémorer notre fête nationale et républicaine du 14 juillet. Le bal est précédé d'une fanfare dont la parade suit un parcours allant du centre bourg jusqu'aux quais. Pour le plaisir de nos anciens, elle fait une halte musicale dans le jardin de la résidence Simon Ringard.

« C'est un jour de mémoire et de célébration de nos valeurs républicaines. Une belle occasion de réunir les Pellerinais sur les bords de Loire pour faire la fête dans une période estivale, propice à la détente »

indique l'adjoint délégué aux animations municipales, Nicolas Lécureuil.

Lors du bal du 13 juillet un orchestre, un point de restauration et de nombreuses tables sont installés sur la place du Commandant l'Herminier, pour que chacun puisse profiter, en famille ou entre amis, d'une sympathique soirée musicale et dansante au bord de l'eau.

► La chasse aux œufs de Pâques

En mars 2016, la Municipalité a organisé pour les enfants et pour la première fois au Pellerin, une grande chasse aux œufs de Pâques dans le cadre privilégié du canal de la Martinière. Une quête familiale, ludique et gourmande au cœur de notre patrimoine naturel local à laquelle plus de 300 enfants ont participé cette année.

► La soirée Halloween

Devenue, au cours des années, populaire en France, la traditionnelle fête folklorique celtique d'Halloween est aujourd'hui pour beaucoup d'enfants une occasion sympathique de se déguiser et de partir à la chasse aux bonbons.

Avec la volonté de créer des événements à destination de la jeunesse, la Municipalité propose à présent une soirée costumée à la Maison des Arts, encadrée par des animateurs du service Enfance Jeunesse et notamment de l'espace jeunes. L'occasion pour les jeunes Pellerinais de se retrouver pour s'amuser lors d'une « terrible » soirée !



// EN 2017 : UNE GRANDE FÊTE DE LA LOIRE

Avec cette volonté affichée de recréer une fête fédératrice et pérenne, comme a pu l'être en son époque la traditionnelle fête des fleurs du Pellerin (aujourd'hui disparue, faute de moyens et de bénévoles), la Municipalité travaille d'ores et déjà, en partenariat avec l'association d'aviron de mer, le XV Rameur, à l'organisation d'une grande fête mettant à l'honneur le caractère ligérien de la ville : la fête de la Loire.

Cet événement, qui aura lieu le 1^{er} mai, seul jour où le bac de Loire est à l'arrêt, proposera des activités sur les quais et sur le fleuve.

Au programme : brocante maritime, chants de marins, parade de bateaux et spectacle nautique, baptême sur l'eau, etc.

// UNE OFFRE DE SPECTACLES ETENDUE

La Municipalité complète sa programmation avec de nouveaux types de scènes, tels que des concerts ou des shows originaux. Objectif : s'ouvrir à tous afin que chacun puisse trouver dans la programmation pellerinaise le spectacle qui lui correspond.

Depuis 2015, le service animation de la commune s'emploie à mettre en place de plus en plus de spectacles musicaux pour notamment toucher de nouveaux publics. Ces concerts, qui privilégient si possible des artistes locaux, sont le plus souvent issus du réseau de l'association pellerinaise de promotion musicale *Tarte à puce*, avec laquelle la Ville entretient une belle collaboration. L'association, qui intervient chaque année dans la programmation de la fête de la musique, est aussi à l'origine des concerts du groupe The Rams (demi-finalistes du



tremplin Rock estuaire), du rocker américain Will Dailey ou même du spectacle délirant « Pianistologie » de Simon Fache, que la ville du Pellerin a organisé et financé ces derniers mois. Ces concerts et spectacles sont venus s'ajouter au désormais traditionnel concert des Celtomania que la commune accueille chaque année à l'automne.

« Nous souhaitons proposer de plus en plus de spectacles vivants aux Pellerinais, mais aussi donner à la ville un plus grand rayonnement culturel »

indique Julien Carretero, responsable du service Animation, Culture et Sports (ACS).

Des travaux de sonorisation et de lumière sont programmés dans la grande salle polyvalente de l'espace Culturel René-Cassin en 2017 (voir ci-contre). Ils permettront à la ville de recevoir de nouveaux artistes dans de meilleures conditions et sans devoir sous-traiter les prestations de régie son et de régie

lumière, très onéreuses. La Ville espère ainsi pouvoir proposer une saison culturelle plus complète et régulière à l'avenir. Ces nouveaux aménagements profiteront aussi aux spectacles locaux (écoles, associations, etc.)

« Nous souhaitons que la salle polyvalente de l'espace culturel René-Cassin devienne une vraie salle de spectacle »

insiste l'adjoint délégué aux animations municipales, Nicolas Lécureuil.

// AMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL DE LA GRANDE SALLE CASSIN

Après l'installation de gradins en 2014, deux tranches de travaux sont programmées en 2017 pour équiper la grande salle culturelle de matériel professionnel. En effet, celle-ci sera équipée dès le début de l'année d'une **sonorisation professionnelle** (régie son, etc.), puis en cours d'année, d'un **système d'éclairage professionnel**.



// DÉJÀ PROGRAMMÉS POUR 2017

Deux spectacles sont d'ores et déjà programmés pour cette nouvelle année.

> Un grand Fest Noz animé par l'association de promotion de culture Bretonne Sant-Yann

> Le spectacle de chansons-humour « Cargo Winch » par la compagnie des Zingues, qui s'attaque aux standards de la chanson française sur le thème de la mer, la Bretagne et les bateaux.

// LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le canal de la Martinière et Bikini sont des lieux emblématiques du Pellerin, propices à l'organisation de manifestations communales. L'église Notre-Dame est quant à elle un lieu d'exception pour recevoir des concerts de musique classique, de chants lyriques ou des chorales.

► L'église Notre-Dame

Etant sans nul doute l'édifice le plus emblématique de la commune, l'église du Pellerin, qui fit l'objet de lourds travaux de restauration, achevés en 2015, permet aujourd'hui, de par son cadre, ses volumes et son acoustique, de recevoir de belles représentations musicales. Ainsi, en accord avec le Conseil paroissial, la Commune propose pour certaines occasions d'en faire profiter les mélomanes en y organisant des spectacles éblouissants.



Concert à l'église Notre-Dame

En effet, un concert de chants lyriques a été programmé à l'occasion de l'inauguration de la fin des travaux de l'église en novembre 2015. Le Trio des estuaires (musique classique) a fait aussi une très belle représentation à l'occasion de la fête de la musique 2016.

► Le canal de la Martinière

Bien que contrainte par la Préfecture de limiter les rassemblements sur ce site protégé et classé, la Municipalité maintient sa volonté de ne pas mettre le site sous cloche. Elle souhaite continuer d'y organiser des manifestations, dans une démarche de développement durable, d'entretien et de préservation de cette zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Tel est le cas du challenge sportif du Trophée du Canal, organisé chaque année en septembre, et de la chasse aux oeufs de Pâques (voir page 5).

// UN LIEN ETROIT AVEC LES ASSOCIATIONS PELLERINAISES

Plus de 80 associations interviennent sur le territoire communal. Parmi elles, beaucoup contribuent à l'animation de la ville et à son attractivité.

Depuis plusieurs années, des temps forts associatifs ont pris leur place dans le calendrier des manifestations pellerinaises :

► **le festival de musique de jazz** de l'association *Jazz en Retz*, qui intervient aussi lors d'autres manifestations municipales (ex. Voeux de la Municipalité).



Festival de jazz en Retz

► **le festival de spectacles circassiens les Pelleri'nez**, organisé par l'association de cirque social *le Serious Road Trip*, qui elle-même intervient toute l'année au sein des écoles du Pellerin.



Festival Les Pelleri'Nez

► **le marché de Noël**, organisé par l'association *le Comité de Noël*, qui chaque fin d'année met à l'honneur les artisans locaux et invite le Père Noël pour venir à la rencontre des petits Pellerinais.

Beaucoup d'autres associations organisent aussi régulièrement des manifestations (spectacles, videgreniers, belotes, repas dansant, rassemblements de vieilles voitures, etc.). Elles offrent de nombreuses occasions de sorties et de distractions au Pellerin.

La Municipalité soutient activement le tissu associatif pellerinais, tant sur le plan logistique que financier. Elle accompagne au quotidien les associations dans l'organisation de leurs événements.

L'occasion vous est également donnée d'aller les rencontrer lors du **Forum des associations**, organisé chaque année par la Ville, le premier samedi de septembre.

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Le Pellerin est une ville dynamique ! La population augmente chaque année, entraînant la construction de nouvelles habitations.

Les élus de la majorité accordent beaucoup d'importance à une politique raisonnée du logement. En témoignent les projets en cours : aménagement du Bois Tillac, du terrain de l'ancien stand de tir, du terrain Chanson... Le projet Chanson provoque quelques inquiétudes des riverains : nous tenons à dire la vérité aux Pellerinais. Ce terrain a été rendu constructible en 2009 par la précédente équipe municipale. Son projet était de continuer ce qu'elle a fait autour de la poste : immeubles 100% sociaux comprenant plusieurs étages et d'une très forte densité (rue du 11 Novembre, ancienne gendarmerie, Tournesols, immeuble devant la mairie annexe...).

Nous nous opposons fermement à une politique qui aboutirait à 100% de constructions de logements sociaux comme c'était le cas jusqu'alors. Nous avons décidé de consacrer 1/3 au locatif social, 1/3 d'accession à la propriété, 1/3 au locatif abordable. Cela s'appelle la mixité sociale, essentielle au bien vivre ensemble. Nous privilégions les maisons compactes de petite hau-

teur dotées d'un jardin.

Notre engagement au sujet des espaces verts est respecté : nous en créons chaque fois que possible, comme sur la moitié du stand de tir, aux abords du city park, entre la rue du 11 novembre / la Jouardais / le nouveau pôle culturel, ou plus tard à l'angle de la rue du Champ d'Armée et du Chêne Vert. Ces espaces de respiration, plus petits mais plus nombreux profiteront à l'ensemble des Pellerinais. Ils seront agrémentés de bancs et de verdure.

Nous agissons dans un contexte très contraignant : le futur PLU Métropolitain impose de « reconstruire la ville sur elle même », c'est à dire bâtir dans les limites du bourg pour réduire la consommation d'espaces naturels. D'autre part, les lois JOSPIN – AYRAULT – DUFLOT imposent d'atteindre en 2025 25% de logements sociaux dans le parc immobilier existant.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Dans les dernières Nouvelles du Pellerin, nous avons été surpris de constater que le dossier de la Majorité reprenait le thème de notre article. En effet, la Majorité parlait de démocratie PARTICIPATIVE, ce qui allait dans notre sens : notre tribune insistait déjà sur l'importance de la CONCERTATION.

Notre différence avec la majorité est que celle-ci fait de la démocratie PARTICIPATIVE une fois le projet bien avancé (« Tensions autour de la fin du square Pierre-Chanson » : Ouest France 18/11/16) alors que nous, nous organiserions la concertation avec les Pellerinais BIEN EN AMONT. On ne se rejoint donc pas, ni sur la méthode, ni sur le planning.

Pour poursuivre avec notre article précédent sur la réhabilitation de l'Hermitage et des environs, et construire différents projets avec les Pellerinais, nous commencerions par des échanges pour recueillir les attentes de toutes les générations autour de notre vision :

- Une école primaire « évolutive » qui fasse une passerelle avec les centres de loisirs en mutualisant les locaux. L'idée étant de favoriser les rencontres entre tous les élèves.
- Des repas pour nos enfants, préparés sur place (cui-

sine centrale) en favorisant les circuits courts et les produits bio,

- Une réflexion sur les alternatives entre domicile et maisons de retraite pour accueillir les personnes âgées en y ajoutant des espaces partagés. Par exemple, un terrain de palet, un boulodrome, un potager éducatif, une salle qui accueillerait des associations et permettrait aux résidents d'accéder à des activités ou spectacles ouverts à tous... Toujours cet esprit de rencontres intergénérationnelles.

- Sans oublier d'intégrer la transition énergétique dans ces réflexions : détecteurs de présence pour limiter la consommation d'énergie etc...

- Sans oublier non plus de laisser une place aux espaces verts et aménagements pour les enfants dans tout projet urbanistique

contact@bienvivreauPELLERIN.net

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à tous

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

LE PELLERIN : LE FILM

Peut-être avez-vous eu l'occasion de croiser dans les rues du Pellerin, Simon Lahu, caméra sur l'épaule, en quête d'images pellerinaises... En effet, cet auto-entrepreneur Pellerinais a été missionné par la ville pour réaliser un clip sur notre commune !



Destiné à présenter la ville aux nouveaux et futurs habitants, ce court-métrage réunit, en quelques minutes et en musique, de nombreuses images présentant, le cadre de vie agréable de la commune, à travers son implantation, son urbanisme, son patrimoine et ses commerces, mais aussi les services et les loisirs dont peuvent bénéficier les habitants au quotidien.

Ce clip sera présenté à l'ensemble de la population lors des vœux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques du Pellerin, le 6 janvier prochain, à 18h30 à l'espace René-Cassin. Celui-ci sera par la suite disponible sur le site de la ville mais aussi sur la chaîne YouTube du Pellerin.

// UN AGENDA PRATIQUE

Un nouveau guide agenda remplacera cette année le guide pratique édité tous les deux ans.

Ce nouvel outil (joint pour la première fois à votre journal municipal), entièrement financé par les commerçants de la commune, vous apportera l'ensemble des informations pratiques et utiles, au quotidien, sur les prestations et services proposés au Pellerin.



// LE CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur quelques points du Conseil municipal du 12 décembre.

► Arrivée de la nouvelle policière municipale le 2 janvier

La nouvelle policière municipale vient de Bobigny. Elle aura pour mission de veiller à la tranquillité publique. Elle mènera un travail d'ilotage, consistant à créer du lien social avec les habitants. Elle luttera aussi pour partie contre les incivilités et notamment les incivilités de stationnement. Une partie de sa mission revêt aussi un volet éducatif en lien avec l'espace jeunes communal

Périmètre des Grandes Noëllles : plus de 4 ha libérés à l'horizon 2025, un enjeu stratégique pour le développement du Pellerin

Les Grandes Noëllles représentent plus de 4 hectares, où se situent actuellement les terrains de foot et la rue de la Jouardais ouest. « *« Être élus nous oblige à prévoir l'avenir de notre ville et à raisonner sur le long terme, au-delà de notre mandat. Nous voulons répondre à deux questions : comment requalifier l'ensemble de cet espace et quelle délimitation commerciale lui donner ? Sur la question des orientations d'aménagement, nous allons solliciter un cabinet d'étude pour bénéficier de conseils extérieurs et indépendants. Bien sûr, nous associerons la population à nos réflexions »* indique le maire Benjamin Morival.

L'écomobilité scolaire : un enjeu de sécurité, de mobilité et de développement durable pour les écoliers pellerinais

L'écomobilité scolaire, c'est aménager des chemins protégés pour sécuriser et inciter les parents et les enfants à rejoindre l'école sans utiliser de voiture. Avec le soutien de Nantes Métropole, la Ville mène une étude qui va notamment concerner l'école de l'Hermitage et le collège, pour revoir la circulation, le stationnement, aménager une bande de dépose rapide pour les enfants.

Marché : vers l'arrivée de nouveaux commerçants

Le Conseil municipal a voté le changement de concessionnaire pour la gestion du marché d'approvisionnement du samedi matin. La nouvelle délégation de service public prévoit un budget des animations revu à la hausse. Avec ce nouveau délégataire, la Municipalité espère favoriser l'arrivée de nouveaux commerçants.



// DEUX PROJETS DE LOTISSEMENT EN 2017

Pour développer l'offre de logements dans la commune, la Municipalité accompagne deux projets de construction : l'un dans la partie ouest du secteur Bois Tillac et l'autre dans le quartier dit «des fleurs» du Pellerin. Ces deux programmes immobiliers, qui inclueront un tiers de logements locatifs sociaux, seront composés en majorité de petites maisons avec jardin.

Une densité très raisonnable :

- 31 logements/ha sur le terrain Chanson.
- 22 logements/ha au Bois Tillac ouest.

Pour se donner une idée...

- 117 logements/ha pour l'immeuble «Les 3 Mâts» rue du 11 Novembre.
- 73 logements/ha pour les logements «Maisons rouges» (ancienne gendarmerie), à proximité immédiate du terrain Chanson.

C'est une mission de service public de la commune que de **proposer des logements aux particuliers** souhaitant acquérir un bien **et aux bailleurs sociaux** devant offrir des logements aux loyers accessibles.

Pour répondre à ces demandes, la ville œuvre pour trouver des solutions malgré un espace d'urbanisation très limité (94 % d'espaces naturels, dont 71 % protégés) et un contexte légal et réglementaire très contraignant, qui limite la consommation de nouveaux espaces agricoles ou naturels et qui impose un objectif de 25% de logements locatifs sociaux d'ici 2025.

Pour répondre aux besoins de demain, l'équipe municipale soutient des projets immobiliers incluant de la mixité sociale et **répartis dans les secteurs déjà urbanisés du bourg**. Des projets veillant toujours à conserver **une densité raisonnable d'urbanisation et à préserver un cadre de vie agréable**.

Tel est le cas pour les deux nouveaux projets immobiliers, localisés sur le terrain Pierre-Chanson et sur la partie ouest du Bois Tillac.

« Nous proposons un habitat adapté au contexte urbain, privilégiant des maisons compactes de petite hauteur, plutôt que des immeubles de deux ou trois niveaux »

indique Patrick Gavouyère, adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme.

Lors de deux réunions publiques de présentation des projets, la Municipalité a pu répondre aux interrogations des riverains quant aux liaisons douces et aux places de stationnement qui seront maintenues ou créées. Elle a voulu aussi rassurer la population quant à la végétation des lieux qui sera préservée au mieux.

Le Projet de lotissement sur le terrain Pierre-Chanson

19 maisons individuelles avec jardin et garage privés seront réparties sur les 6 051m² qui composent ce terrain, classé constructible depuis 2009. Sept d'entre elles seront proposées en locatif social et deux de plain-pied, aux normes PMR*, prévues pour les seniors.

Cinq places viendront également compléter l'offre de stationnement et les quatre venelles traversant actuellement le terrain seront maintenues pour permettre aux Pellerinais de continuer à les emprunter.

Le projet de lotissement au Bois Tillac ouest

65 logements, dont 25 locatifs sociaux, seront répartis sur les 3 hectares dédiés à ce projet :

- 34 maisons individuelles avec jardin ;
- 23 appartements répartis dans 2 petits bâtiments d'uniquement un étage ;
- 8 terrains à bâtir.

Outre la création de liaisons douces qui permettront de rejoindre le centre bourg à pied (via la rue du Moulin Collet), 156 places de stationnement seront également réalisées dans ce lotissement.

* PMR : Personnes à Mobilité Réduite

// AGRANDISSEMENT DU PARKING DE LA MAIRIE ANNEXE

Travaux réalisés en novembre 2016

> 46 000 €



Afin d'optimiser l'offre de stationnement à proximité de la Mairie annexe, de la médiathèque et de ce fait permettre de fluidifier le flux de véhicules autour de la Poste, le parking de l'allée George-Sand a été agrandi et conforté de **11 nouvelles places de stationnement**, dont une pour handicapé.

// RÉNOVATION DES TROTTOIRS RUE DU CHÂTEAU

Travaux réalisés en novembre 2016

> 15 000 €



Dans le cadre de travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS), programmés par la Commune avec Nantes métropole, des travaux d'enrobé ont été réalisés sur les trottoirs situés entre les numéros 38 et 42 de la rue du Château.

// RÉNOVATION DE LA ROUTE DU BREIL

Travaux réalisés à la rentrée 2016

> 17 000 €



Le revêtement de la route faisant la liaison entre le village de Vièvre et la 2 x 2 voie a été totalement refait.

// LES TRAVAUX CONTINUENT AUTOUR DE L'ÉGLISE

Travaux réalisés jusqu'en décembre 2016

Les travaux de rénovation de la chaussée **place et rue de l'Église** viennent de se terminer. L'enrobé et la modification des traversées piétonnes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été refaites.



Un parvis a également été matérialisé au seuil de l'église, tout comme de nouveaux stationnements autour de l'édifice.

Ces travaux sont estimés à :

- ▶ 56 000 €, place de l'Église ;
- ▶ 55 000 €, rue de l'Église.

// RÉNOVATION DE LA GRUE DE L'ANTARKTIS

Travaux réalisés fin 2016

> 3 700 €



Avec le souhait de mettre en valeur le patrimoine local, la Municipalité, avec l'aide de l'atelier des Coteaux et de l'association *Autrefois Le Pellerin*, ont engagé des travaux de restauration sur la grue de l'Antarktis. Celle-ci a été retirée de son emplacement à Bikini pour être sablée et repeinte. Elle sera ensuite placée sur le môle du quai Provost.

// LE REPAS DES ÂÎNÉS

Depuis 2014, la Municipalité invite les séniors du Pellerin à un grand repas animé et musical pour partager un moment convivial et solidaire. En 2017, le repas des Aînés aura lieu le vendredi 3 mars à l'espace René-Cassin.



Très apprécié, ce repas spectacle des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Pellerin, est une sympathique occasion de retrouver ses amis, de faire de nouvelles rencontres et surtout de passer un bon moment en musique et en chansons !

« Attention Mesdames et Messieurs... dans un instant, ça va commencer ! »

Avec un spectacle chorégraphié, costumé, haut en couleurs et plein d'apparats, les 10 artistes du groupe *Les Balladins*, emmèneront les participants dans un voyage musical plein de souvenirs... En effet, de la variété française d'*Hugues Aufray*, *Michel Sardou* ou *Michel Fugain*, aux opérettes de *Luis Mariano* et *Tino Rossi*, jusqu'aux rythmes entraînants de la samba, *Les Balladins* animeront cette journée dans une ambiance énergique et participative où chacun pourra pousser la chansonnette !

Comme chaque année, la fin du repas et du spectacle fera place à un thé dansant pour tous ceux qui souhaitent s'élancer sur la piste !

Si vous avez 71 ans et plus, une invitation vous sera envoyée à votre domicile au cours du mois de février. Si tel n'est pas le cas, nous vous invitons à vous inscrire directement auprès du Centre Communal d'Action Sociale avant le 24 février 2017.

Un transport en Pelleri'bus sera possible le jour de l'événement. Pour en bénéficier, merci de l'indiquer lors de votre inscription.

Plus d'infos auprès du CCAS au 02 40 05 69 81

// SOUVENIR DU VENDEE GLOBE

Dans le cadre des sorties hors communes proposées par le CCAS du Pellerin, huit aînés se sont rendus le 18 octobre dernier aux Sables d'Olonne pour voir les « mastodontes » du Vendée Globe.



Accompagnés par Ambroise Guichard, conseiller municipal délégué aux affaires sociales, vice-président du CCAS et conducteur bénévole du Pelleri'bus, ils ont ainsi eu l'occasion de visiter le ponton où étaient amarrés les 28 bateaux qui ont pris le départ de cette grande course autour du monde à la voile en solitaire.

Si comme eux vous souhaitez profiter de sorties ludiques et/ou culturelles organisées par la ville, n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 02 40 05 69 81.

// PLAN GRAND FROID

Le grand froid est un risque météorologique à ne pas négliger. Il peut être dommageable pour la santé, surtout pour les personnes fragiles et vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de précarité, etc.). Aussi, des actions sont mises en oeuvre au Pellerin pour prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales.

Depuis 2004, des dispositifs de veille et d'alerte contre les risques climatiques (grand froid et canicule) sont mis en place

pour aider les personnes âgées isolées, handicapées ou à mobilité réduite, dont la fragilité se trouverait aggravée en cas de températures extrêmes.

Si vous êtes concerné(e) ou si vous connaissez des Pelleriniais dans cette situation, inscrivez-vous ou faites-les inscrire sur les registres du CCAS au 02 40 05 69 81.



// NANTES METROPOLE...

Retour sur quelques points d'actualité...

// Rue de la Jaunaie

Le Pacte métropolitain de 2015 a conduit à baisser les investissements de la métropole sur notre ville. La la Programmation Pluri-annuelle d'Investissements (PPI) est passée de 2,9 M€ à 2,3 M€. Cette baisse s'explique par le soi-disant projet exceptionnel des quais sur le précédent mandat. Cependant, cette explication n'est pas acceptable. Pourquoi n'aurions-nous pas accès, sur ce mandat, à la mise en valeur d'un élément de notre patrimoine ?

Quand la convention de gestion, qui définit dans le détail la répartition des actions sur la voie publique entre Nantes Métropole et la commune, sera achevée, le contrat de co-développement pourra être formellement signé.

Sur la question de la voirie, 1,3 M€ seront affectés à la réfection de la rue de la Jaunaie. Ces travaux traitent le linéaire allant du rond-point de la Croix Hubin à l'allée du Bois Tillac. Le bureau métropolitain du 25 novembre a alloué les crédits nécessaires. Le reste des crédits se répartira sur plusieurs projets suivis par l'adjoint en charge de la voirie, François Brillaud de Laujardière.

// Ouverture du dimanche

Chacun a pu suivre les épisodes du bras de fer sur l'ouverture des dimanches avant les fêtes. Etant le seul représentant de la commune, je vous rends

compte des positions que j'ai prises à ce sujet.

Loin de toute considération idéologique, le manque de clarté sur le sujet et le manque de la vision globale du sujet, je me suis abstenu.

L'accord imposé est au seul bénéfice des salariés des commerces du centre-ville de Nantes et méprise les règles d'une juste concurrence. De plus, l'accès à ces commerces n'est pas équitable pour tous les métropolitains, notamment les plus excentrés, comme les Pellerinais, qui devront se garer dans le centre-ville inaccessible et onéreux.

L'accord imposé pour 2017 traite des dimanches 17 et 24 décembre, pour satisfaire les commerçants nantais maltraités par des années de travaux, mais ignore la question, pourtant posée, du dimanche 31 pour l'accès aux commerces et notamment aux traités abordables des grandes surfaces.

L'accord imposé méprise la loi en vigueur du gouvernement socialiste en place, en y substituant un odieux chantage à la fermeture généralisée.

L'accord imposé ne donne aucune indication sur la solution envisagée pour la période allant de 2018 à 2020.

Ma position ne se situe pas sur un plan idéologique mais sur la valeur d'utilité de cet accord. Il serait temps que la majorité métropolitano-nantaise accepte l'intercommunalité comme un lieu de coopération au service des habitants et non comme un outil d'expérimentation idéologique d'un parti politique.

Benjamin Morival
Maire

// LE PELLERIN'BUS AU PALMARÈS DU MAGAZINE « ÇA M'INTÉRESSE » !

Dans le cadre du 11^{ème} palmarès des villes du magazine « Ça m'intéresse », paru en novembre 2016, Le Pellerin a été distingué par un jury pour son engagement citoyen. En effet, le Pellerin'bus et son concept de transport gratuit pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement et/ou d'isolement a été classé au 1^{er} rang des initiatives de solidarité !

Le Pellerin'bus est le résultat d'un trio gagnant entre un mécénat d'entreprise (Intermarché), une volonté politique réaffirmée et la générosité de bénévoles autour d'un même objectif de solidarité et d'entraide. Il permet à tous les Pellerinais de se déplacer, notamment les



âînés parfois isolés dans les villages, d'organiser des sorties hors commune et est vecteur de lien social.

Le renouvellement de la convention de prêt du «Pellerin'bus» à la commune, pour une durée de 3 ans, a été signé en septembre 2015 par Monsieur et Madame Levard, gérants du magasin Intermarché et le Maire, Benjamin Morival.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



// JOSEPH FOUCHÉ

Joseph Fouché, qui deviendra ministre de la police et Duc d'Otrante, est né au Pellerin, dans la rue Aristide Bertreux le 21 Mai 1759. L'association *Autrefois le Pellerin* vous invite à découvrir ce célèbre Pellerinais qui est entré dans l'histoire...

Aisée, la famille de Joseph Fouché possédait de nombreuses terres aux Rouzerolles, à la Martinière et à Saint Domingue. Son père, Capitaine de navire, voyageait entre la France, l'Afrique et les Antilles sur, entre autres, des bateaux négriers. Il disparut en mer en 1771.

Des prédispositions pour les études...

Joseph Fouché était un enfant de constitution fragile mais doté d'une très vive intelligence. Très tôt, il apprit à lire et à écrire dans une maison de la rue du Port Brutus. Il n'y avait pas d'école au Pellerin à cette époque. Du fait de ses capacités pour les études, il sera envoyé à Nantes chez les oratoriens (séminaire) où il fera de brillantes études. Sans véritable vocation, il ne sera pas ordonné prêtre.

Gardant un lien étroit avec sa famille, il revient très fréquemment au Pellerin. Son dernier passage est recensé en 1781, jour du baptême de son neveu et fils, Marie-Joseph Broband.

Il devient professeur dans de nombreuses villes de France, y compris à Nantes. Il est très apprécié de ses collègues et élèves.

En 1789, il fait la connaissance de Robespierre

En 1792, il est élu député de la Loire-Inférieure.

En septembre de cette même année, il se marie, avec

Bonne-Jeanne Coiquaud dont il aura cinq enfants.

En 1793, il vote la mort du roi, puis prend part à la sanglante répression des Lyonnais.

Il devient ministre de la police de 1799 à 1809

Il met alors en place un nouveau système de renseignement qui portera ses fruits. Pendant le consulat, il fera échouer bon nombre de complots.

Le 15 Août 1809, il est fait Duc d'Otrante

Redevenu ministre de la police pendant les 100 jours, il devient, après Waterloo, chef du gouvernement provisoire et contribue au retour de Louis XVIII. Il reste chef de la police.

Accusé de régicide, en 1816 il quitte la France pour Trieste. Il y décèdera le 26 Décembre 1820.

Retrouvez l'histoire complète de ce personnage Pellerinais en consultant notre bulletin de liaison N° 3 de Mai 2007 et notre bulletin semestriel N° 11 de Juin 2001.

Article rédigé par l'association *Autrefois le Pellerin*...

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

// UNE BOÎTE DE RETOUR DES LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE

Fin décembre, une boîte de retour des livres empruntés à la médiathèque George-Sand a été installée à proximité de son entrée.

Dorénavant, plus besoin de vous caler aux horaires d'ouverture de la médiathèque pour rapporter les livres que vous avez empruntés. En effet, une boîte aux lettres dédiée aux retours de prêts vous permet aujourd'hui d'y déposer vos ouvrages n'importe quand.

Plus d'infos au 02 51 79 81 90

// DANS LA GUERRE À 4 ANS !

Enfant du Pellerin, l'auteur Albert Blanchard signe aujourd'hui son 8^{ème} ouvrage. A 80 ans, il quitte son univers de nouvelles et de poésies pour vous livrer le récit autobiographique de son enfance au Pellerin, du début de la guerre en 1939 jusqu'à l'occupation allemande. Des mémoires traitées avec son regard d'enfant et son analyse d'adulte...

«J'avais 4 ans et demi quand fut déclarée la seconde guerre mondiale. 4 ans et demi lorsque les gendarmes apportèrent dans notre maison de la rue du Moulin Collet le vilain carton jaune annonçant la mobilisation de mon père. 4 ans et demi lorsqu'un matin de septembre, maman désorientée nous dit : mes enfants, papa est parti...désormais il va falloir s'habituer».

Après 7 recueils de poésies ou de nouvelles et de nombreuses récompenses littéraires, comme des prix de la société académique de Nantes, c'est dans ses mémoires que l'ancien ingénieur Albert Blanchard vous propose aujourd'hui de vous plonger. En effet, pendant près de 250 pages, il raconte ses souvenirs de la vie d'autrefois au Pellerin. Il se remémore l'atmosphère oppressante qui régnait dans le bourg occupé, mais aussi la Ville au Vay qui, malgré la guerre, continuait à vivre et à dormir au rythme régulier des allées et venues liées à la laiterie, où ses grands-parents travaillaient.

// RACONTE-MOI ET CHOCOLAT

Au Pellerin, cinq séances de lectures, joliment appelées «Raconte-moi et chocolat» permettent chaque année aux enfants, accompagnés de leurs parents, d'écouter des histoires originales.

Les prochains rendez-vous à la médiathèque George-Sand :

- vendredi 10 février à 20h (veillée contée) ;
- samedi 8 avril à 11h.

Organisées par l'association AILE, toutes les séances sont précédées d'un temps d'accueil et d'échanges.

* Action pour la lecture et l'éveil de l'enfant



Véritable creuset d'anecdotes et d'histoire, Albert Blanchard dresse dans son livre un tableau du Pellerin, du début de la guerre de 1939 jusqu'à la débâcle et l'arrivée des Allemands dans la commune. Il raconte la vie au Pellerin à cette époque, ses rues, ses moyens de transports et ses commerçants, dont pour beaucoup, le métier lui-même a aujourd'hui disparu.

« Ce récit autobiographique est un pari personnel qui me tenait à cœur et que je porte depuis très longtemps » explique l'auteur. *« Il n'est qu'une partie de cette période de guerre. J'ai encore tant à dire que j'envisage d'ores et déjà d'écrire une suite... »*

► RENCONTRE AVEC L'AUTEUR...

Présent à la médiathèque George-Sand samedi 21 janvier à partir de 10h, Albert Blanchard viendra à votre rencontre pour vous présenter son livre.

L'occasion de dédicaces et d'un temps d'échanges avec cet enfant du pays.



// PAROLES D'HABITANT

Bernard Dauvé est né le 17 juillet 1937, à Port Saint Père. Ancien technicien en aéronautique à Airbus à Bouguenais, il vit au Pellerin depuis 56 ans. Il fait aujourd'hui partie du Conseil des Sages et porte le drapeau des anciens combattants depuis de nombreuses années lors de chaque cérémonie commémorative.

Quand avez-vous emménagé au Pellerin ?

En 1960, après mon service militaire de 28 mois en tant qu'infirmier pendant la guerre d'Algérie. En rentrant, le maire de l'époque, Pierre Chanson, nous a mariés avec Josette Bocquillard. Après notre passage à l'Église devant le curé Gautreau, j'ai fêté mon mariage dans la salle de l'amicale laïque qui vient d'être démolie.

Vous teniez à réagir à sa démolition...

Il faut savoir qu'à l'époque il n'y avait que cette salle, qui a été construite pendant la guerre, pour organiser les bals, les mariages, les réunions et autres festivités... Suite à sa destruction récente, je suis satisfait que le calvaire qui était à l'angle des deux rues ait été conservé et déplacé. A cet emplacement j'imagine une belle place, avec un parking, des bornes pour des voitures électriques. J'aurais bien aimé que cette rue (l'actuelle rue de la Paix) soit appelée la rue du 5 décembre (pour la fin de la Guerre d'Algérie).

Quelles étaient les festivités en 1960 au Pellerin ?

Je citerai le comice agricole, qui était géré par Jo Mainy à la Martinière, où on faisait des concours de vin avec tous ceux qui avaient des vignes. Il y avait aussi la foire commerciale où plusieurs exposants venaient vendre tous les ans. Il y avait aussi le Comité des fêtes, avec des reines que l'on élisait pour un an. On organisait des bals pour la fête des fleurs ou encore la Saint Sylvestre. Les anciens combattants organisaient aussi des événements. Il y avait aussi les courses de bateaux sur la Loire et des courses de vélos, dans le bourg du Pellerin le 15 août. Les gens

s'amassaient tout au long du circuit et d'autres suivaient la course depuis les fenêtres aux étages des maisons ! J'ai pris beaucoup de plaisir à être engagé dans toutes ces festivités et à l'OGEC de l'école.

Quel événement vous a marqué à cette époque ?

De décembre à mars, avec la pêche aux civelles, le port du Pellerin était très animé ! Il y avait plusieurs dizaines de bateaux amarrés. Les pêcheurs débarquaient par centaine avec leurs familles, ce qui apportait du monde dans les hôtels, les restaurants mais aussi les écoles ! C'était une vraie migration ! Deux sœurs Jamet vendaient dans les campagnes, sur leur porte bagage, des pains de civelle avec de la fougère fraîche pour les tenir au frais.

Dans les années 60, certains dimanches d'été, pour revenir de la côte, il y avait une file interminable de voitures du bac jusqu'au bout de la rue de la Jaunaie. La semaine, les agriculteurs profitaient du bac pour transporter du foin et des roseaux en charrette à cheval. Le bac « Saint Bernard » n'avait qu'une capacité de 17 places à l'époque !

Vous souhaitez évoquer des anecdotes d'agriculteurs

Il faut savoir que dans les années 50, il y avait 15 agriculteurs dans le bourg. Un agriculteur, qui s'appelait Leguennec, transportait les ordures des habitants tous les samedis. Il passait dans les rues et la mairie le mandatait pour cela. Il faisait aussi office de corbillard les jours d'enterrement. Chaque ouvrier d'Indret et des coteaux avait des plants de vigne. Beaucoup faisaient leur vin ! C'était une belle époque !

Propos recueillis par
Michel Mainguy et Paul Brounais

// POINT À LA LIGNE S'INSTALLE AU PELLERIN

Début novembre, l'entreprise d'impression Point à la ligne studio et sa marque Teeshirtmania.com, gérée par Ludovic Lanoë et François Dolez, a quitté les locaux qu'elle occupait à la Montagne pour venir s'installer au Pellerin.

Depuis plus de 10 ans, la société Point à la ligne est spécialisée en imprimerie offset et en reprographie numérique. Elle réalise et imprime des documents de communication (flyers, dépliants, affiches, cartes de visite, adhésifs, bâches, calicots, posters, etc.).

Dépositaire de la marque «Teeshirtmania.com», une grande partie de son activité est également spécialisée dans l'impression et la personnalisation de textile en petite et grande série (à partir de 100), par sérigraphie, flocage, transfert ou broderie.



«L'activité des textiles imprimés s'est beaucoup développée. C'est notamment la raison pour laquelle nous avons eu besoin de nous agrandir» indique l'un des gérants, Ludovic Lanoë. «Ce local* au Pellerin a été pour nous une opportunité. Il est situé au coeur de notre périmètre d'activité et sa surface importante et neuve nous permet de stocker l'ensemble de nos machines et de travailler dans de bonnes conditions» complète son associé François Dolez.

► **Point à la ligne - 3 allée des Jonquilles**

Plus d'infos au 09 50 82 84 01 ou sur www.palstudio.fr (impressions diverses) ou sur www.teeshirtmania.com (impressions sur textile)

* La Municipalité, gestionnaire, a décidé de faire de ce local neuf et innoccupé depuis 2013, un local commercial.

// LA MAISON DES 5 SENS : BANETTE D'OR 2016 !

Propriétaires depuis fin 2014 de la boulangerie située 20 rue Sourdille, Richard et Sandrine Coste ont reçu le diplôme de « Banette d'or 2016 ». Une récompense qu'ils arborent fièrement et partagent avec Patrick Roué, boulanger dans l'entreprise depuis 15 ans.



Chaque année, au mois de septembre, un contrôle qualité du meunier Banette est réalisé dans les 28 points de vente Banette de Loire-Atlantique pour évaluer la texture, l'alvéolage, le goût et la mise en valeur de ce pain très apprécié. Pour l'excellence de sa démarche et particulièrement l'utilisation d'une farine de qualité supérieure, la maîtrise des méthodes de panification et le respect des exigences qualité « Banette », la boulangerie « La maison des 5 sens » a reçu cette année la qualification « Banette d'or ».

« Cette récompense fait vraiment plaisir. Nous travaillons dur toute l'année et tout le monde se donne pleinement dans notre équipe, alors elle est pour nous une reconnaissance de notre travail » indique le propriétaire Richard Coste. « Je suis aussi très content pour Patrick, notre boulanger. Le mérite lui revient pour beaucoup ! ».

► **Maison des 5 sens - rue du Docteur Sourdille**

Plus d'infos au 02 40 04 55 38

// FAITES VOUS CONNAITRE...

Vous venez d'installer votre activité économique au Pellerin ? n'hésitez pas à contacter le service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr pour bénéficier d'une présentation de votre entreprise dans les pages des «Nouvelles du Pellerin» et apparaître dans l'annuaire du site internet de la commune.

// COM' AU PELLERIN

La ville s'interroge sur vos usages et souhaits en matière d'information communale.

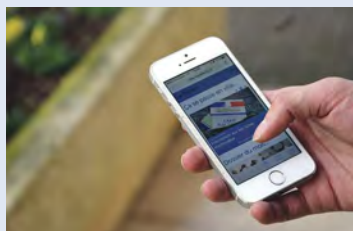
Avec l'objectif de vous informer au mieux de l'actualité et des services de votre commune, la Municipalité met à votre disposition de nombreux outils de communication. Le journal municipal "Les Nouvelles du Pellerin", la nouvelle page Facebook de la ville conçue cette année, tout comme le nouveau site Internet www.ville-lepellerin.fr, dorénavant disponible sur tablette et smartphone, vous tiennent régulièrement informés de l'actualité de votre ville.

Votre avis nous intéresse...

Souhaitant toujours optimiser cette démarche de relation de proximité, une enquête est actuellement en cours via la mise en place d'un questionnaire, simple et facile à remplir, sur le site Internet de la ville. Celui-ci a pour objectif de nous permettre de mieux connaître vos usages et souhaits en matière d'information. **Quel type d'information souhaitez-vous trouver ? Quels sont les sujets qui vous intéressent ? Quels outils utilisez-vous le plus pour vous informer ?** Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien prendre quelques minutes pour le remplir et nous permettre ainsi d'adapter nos outils et nos sujets à vos attentes...

Rendez-vous sur la page d'accueil du site www.ville-lepellerin.fr ou à l'accueil de la Mairie du Pellerin pour obtenir une version papier.

Plus d'infos 02 40 97 58 93



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Eloïse CHEVALIER CHASSAGRAN (12/10), Lou MAHÉ (21/10), Yaël EULRY (31/10), Kalyssa JANNEAU (02/11), Rebecca ADAM (05/11).

DÉCÈS

Jean-Paul LAILLER (10/10), Maurice RENAULT (19/10), Ghislaine HENRY, veuve DENION (31/10), Mélanie VOYAU, veuve GUINGUENAU (13/11), Jeanne BICHON, veuve BRISSON (10/12)



// LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS PAR NANTES MÉTROPOLE

Les services de Nantes métropole proposent un service d'enlèvement des encombrants gratuit et sur rendez-vous.

Attention :

Ce service ne collecte pas les déchets verts, les gravats ou tout encombrant de plus de 2.50 mètres

Plus d'infos au 0800 800 868

// CABINETS INFIRMIER ET D'OSTÉOPATHIE / KINÉSITHÉRAPIE : LE DÉMÉNAGEMENT EST RETARDÉ

Dans Les Nouvelles du Pellerin de novembre, nous vous annonçons le déménagement imminent du cabinet infirmier de Dominique Jezequel, Monique Pouchard et Nicolas Le Bideau, comme du cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie de Frédéric Baleix au **7, rue de l'enclos**, en lieu et place de l'ancien Crédit mutuel.

Le transfert de leur cabinet étant **retardé à la mi-février**, vos professionnels de santé poursuivront leur activité, jusqu'à cette date, dans leur cabinet actuel situé **7, quai du Docteur Provost**.

Ils vous remercient de votre compréhension.

► Cabinet infirmier : 02 28 01 08 58

► Cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie Baleix : 06 85 42 30 64

SERVICES DE GARDE

- ☐ Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- ☐ Cabinets infirmiers ☎ 02 28 01 08 58 - 7, quai du Dr. Provost
 - > M.Pouchard, D.Jezequel et N.Le Bideau ☎ 02 40 04 56 10 - 13, rue du Prieuré
 - > M.Coden et I.Desert
- ☐ Pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- ☐ Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- ☐ Dentistes (dimanche et jours fériés) > www.cdodc44.fr

«Les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 98 > Janvier 2017

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Phil Journé > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution

Janvier

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

Vendredi 6 janvier - 18h30

Voeux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

► Espace enfant sur place

Lundi 16 janvier - 19h

Conseil municipal

Mairie annexe (allée George-Sand)

Samedi 21 janvier - À partir de 10h

Rencontre avec Albert Blanchard, auteur du livre «Dans la guerre à 4 ans !»

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Samedi 21 janvier - 20h

Cabaret du Collectif Associatif de Jongleurs de l'Ouest (CAJO), organisé par le Serious Road Trip

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

> Venez nombreux découvrir toutes les facettes de la jonglerie, art drôle, impressionnant, magique...

Entrée : 5€ et 3€ pour les moins de 10 ans

Dimanche 29 janvier - Toute la journée

8ème Foire aux livres, CD, DVD, disques et consoles de jeux, organisée par l'ALPE

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

> Emplacements de 1.5 m : 7 €

Plus d'infos au 06 66 78 39 52

Tous les bénéfices serviront à financer les différents projets de l'école de l'Hermitage.

Février

Vendredi 3 février - 18h30

Assemblée générale de la RL 44

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Lundi 6 février - 19h

Conseil municipal

Mairie annexe (allée George-Sand)

Vendredi 10 février - 20h

Raconte-moi et chocolat - Veillée contée de AILE

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Du 28 février au 4 avril

Exposition de photographies

de l'artiste pellerinaise Myriam Héaulmé

► Vernissage le samedi 4 mars à 11h

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)



Myriam Héaulmé - «Les herbes folles»
série : Le bonheur, vue du Paradis

Mars

Vendredi 3 mars - 19h

Repas des aînés

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

> Voir page 12

Samedi 4 mars - 20h

Événement : Soirée débat sur les projets humanitaires du Serious Road Trip

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



// INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE

Les inscriptions scolaires 2017 pour la petite section auront lieu :



- lundi 30 janvier ;
- mercredi 1^{er} février ;
- lundi 6 février ;
- mercredi 8 février

auprès du service Enfance Jeunesse de la Mairie (rue du Docteur Sourdis).

Plus d'infos au 02 40 97 36 26

Le Maire
et le Conseil municipal
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX 2017

Année sportive !

et ont le plaisir de vous convier à
la réception des vœux aux habitants
et aux acteurs économiques le
vendredi 6 janvier à 18h30
à l'espace culturel René-Cassin